SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1886.

PRÉSIDENCE DE M. HÉGER.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés.

Dépouillement du scrutin. — MM. Campo et Zanardelli sont proclamés membres effectifs à l'unanimité des suffrages.

Ouvrages reçus. — *Introduction à l'histoire générale des religions,* par le comte Goblet d'Alviella, vice-président de la Société.

Observations nouvelles sur le tufeau de Ciply et sur le crétacé supérieur du Hainaut, par MM. A. Rutot et E. van den Broeck, membres effectifs.

Ueber eine in zwei Zipfel auslaufende, rechtsseitige Vorderflosse bei einem Exemplare von PROTOPTERUS ANNECTENS OW., von prof. Dr Paul Albrecht, membre effectif.

Ueber die morphologische Bedeutung der Penischisis, Epi-und Hypospadie des Menschen, par le même.

Ueber den morphologischen Werth überzähliger Finger und Zehen, par le même.

Ueber den morphologischen Sitz der Hasenscharten-Kieferspalte, par le même.

Zur Diskussion der die Hasenscharten und schrägen Gesichtspalten betreffenden Vorträge der Herren Biondi und Morian, par le même.

Antwort auf des gleichnamigen Aussatz des Herrn Geheimrathes Professor Dr von Kölliker vom 12. August 1885, in den Sitzungsberichten der Wüzburger physikalisch-medicinischen Gesellschaft vom Jahre 1885, par le même.

Anthropologie de la Lorraine, par M. L. Collignon, membre correspondant.

Mémoire sur les trépanations préhistoriques, par M. de Nadaillac, membre honoraire.

Découvertes dans la grotte de Spy, par le même.

Notices anthropologiques, par le Dr Serrurier, membre correspondant, et le Dr H. Ten Kate.

Conférence faite au Musée national de Rio-Janeiro, par le Dr Ladislàu Netto, membre correspondant.

Czaski Ainów, par le Dr J. Kopernicki, membre correspondant.

The origin of languages and the antiquity of speaking man, by Horatio Hale, vice-president of the American Association for the Advancement of Science.

Le Folk-lore, les traditions populaires et l'ethnographie légendaire, par M. Paul Sébillot.

Questionnaire des croyances, légendes et superstitions de la mer, par le même.

Devinettes de la Haute-Bretagne, par le même.

La mort en voyage. Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne, par le même.

Les maisons rustiques en Haute-Bretagne, par le même.

Le crachat et la salive dans les superstitions et les croyances populaires, par le même.

Prophylaxie superstitieuse de la peste et du choléra, par le même.

La tête de mort dans les superstitions et les légendes, par le même.

Luxemburger Schulbote, Zeitschift zunächst für die Lehrer des Grossherzogthums, Luxemburg, 1877, Jan. 4.

Ethnographische Fragebögen der anthropologischen Gesellschaft in Wien. I. Südslaven, von Dr Friedrich S. Krausf.

Tous ces livres sur le Folk-lore ont été offerts par M. Gittée, membre effectif.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1886, 8.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1886, 8, 9 et 10.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1886, 5.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1886, 3.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon, IV.

The journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland, november 1886.

Archivos do Museu nacional do Rio-Janeiro, t. VI.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

COMMUNICATION DE M. GITTÉE.
SUR LES MOYENS DE RECUEILLIR LE FOLK-LORE.

MESSIEURS,

Dans le domaine exploré en premier lieu par les frères Grimm, notre siècle a vu naître depuis eux toute une littérature. D'abord considérée comme une fantaisie d'amateur, l'étude de la tradition populaire, envisagée historiquement et comparativement entre les divers pays, sut s'élever au rang d'une science. C'est cette science qui est maintenant, dans presque tous les pays civilisés, désignée sous le nom de : *Étude du Folk-lore.*

I.

Les matières qui font l'objet de ces recherches ont été étendues peu à peu. Actuellement cette étude a pour but l'exploration de la vie populaire dans toutes ses expressions : ses contes, légendes, chansons; ses proverbes, dictons, devinettes; ses superstitions, ses coutumes et usages. Enfin, en dernier lieu, on a attiré l'attention sur les costumes, les bijoux, les gestes, les mœurs épulaires. A cause de leur côté traditionnel, ces sujets doivent être compris dans les matières que le folk-loriste soumet à son enquête.

Dans toutes ces notions, nous retrouvons les restes d'un développement antérieur, que tout le peuple avait en commun, mais au-dessus duquel nous nous sommes élevés, grâce aux progrès de la science. Les classes moins privilégiées sont restées presque étrangères à ces idées nouvelles et ont poursuivi leur développement naturel. Cette civilisation arriérée, sous sa forme moderne, constitue ce que l'on appelle maintenant le *folk-lore.*

Ces anciennes idées, auparavant communes à toutes les classes de la société, n'ont pas été abandonnées par les lettrés sans laisser de *traces.* Dans la vie des peuples les plus civilisés, chez les esprits les plus cultivés, existent de nombreuses *survivances,* dues à la puissante influence de l'*habitude.* Ces notions sont même souvent entrelacées avec la vie des lettrés, au point de faire oublier leur origine. Je crois utile d'en énumérer quelques-unes, pour montrer par combien de côtés le folk-lore tient aux sciences les plus diverses.

Les sujets de la littérature sont, pour une bonne partie, basés sur des thèmes populaires. Les poèmes d'Homère contiennent de

nombreux contes d'enfants. Qu'il suffise de rappeler l'épisode de Polyphème, connu dans 27 versions recueillies dans les pays les plus divers. Homère ne l'a pas inventé; il existait dans la bouche du peuple, avant que le poète l'intercalât dans l'Odyssée. — Ce n'est plus un secret pour personne, que ce n'est pas Boccace qui a trouvé les contes de son Décaméron. — Les chansons de gestes du moyen âge non plus ne sont pas de l'invention de leurs auteurs.

Que de personnages la tradition populaire n'a-t-elle pas su introduire, comme une marchandise de contrebande, dans l'histoire véritable! Persée, Cyrus, Romulus, Rémus, d'autres encore, sont des mythes. Guillaume Tell n'a jamais existé; il s'est montré un simple héros solaire. D'un autre côté, plus d'un fait figure dans nos annales, dont on ne tente pas l'explication. Nous savons, par exemple, que Jean-sans-Peur trouva la mort sur le pont de Montereau. Le fait devient moins banal, lorsque nous apprenons que ce pont avait été construit pour la réconciliation des deux ennemis : Commines le témoigne expressément. Les exécutions au moyen âge avaient également souvent lieu sur les ponts. C'est que l'eau était un élément sacré, et l'on croyait ajouter ainsi à la solennité de la cérémonie à accomplir.

Le langage a conservé mainte expression où l'on retrouve d'anciennes croyances. Nous répondons volontiers : *Mon petit doigt me l'a dit.* Nous prêtons encore serment, d'après la formule, *entre les mains* de tel ou tel. Encore maintenant, on nous *échauffe la bile.* Nous continuons à parler de *copèreries,* pour désigner une bêtise naïve, et nous aimons à nous égayer aux dépens de la *belle-mère,* qui est toujours, dans les contes et chansons populaires de tous les pays, un être méchant.

Dans le droit aussi, les anciennes pratiques ont laissé mainte survivance qui nous est incompréhensible aujourd'hui sans une explication historique. Par exemple, pourquoi lève-t-on encore la main pour jurer?

Je ne crois pas devoir étendre cette énumération. Par son caractère général, le folk-lore touche à beaucoup de sciences et est donc bien propre à éveiller l'intérêt des chercheurs les plus divers.

L'historien de la littérature trouvera un sujet d'études fort curieuses dans la part qui revient aux idées populaires dans le trésor littéraire d'une nation.

Le musicien cherchera quelle influence la mélodie *populaire* a exercée sur la chanson *artistique* et sur l'histoire de la musique en général.

Le médecin explorera le champ de la médecine populaire : le peuple, très souvent, se transmet de père en fils des remèdes domestiques, qu'il n'est possible d'expliquer qu'en remontant aux croyances des âges antérieurs.

Le botaniste aussi trouvera des sujets d'études qui pourront l'intéresser : je veux parler des légendes qui s'attachent aux plantes et qui donnent fréquemment la clef de leurs noms vulgaires et de leurs usages.

Le philologue recherchera l'origine de beaucoup de dictons, proverbes et expressions, dont la signification nous est bien souvent une énigme maintenant.

Le mythologue et l'historien des religions devront nécessairement s'occuper du folk-lore. C'est là un élément qui donne à la religion du peuple sa véritable couleur. Le folk-lore contient beaucoup de vestiges de la religion des siècles antérieurs. Il confirme le principe qui est la base de l'histoire des religions, que l'une n'est qu'une continuation de l'autre : les croyances existantes ne disparaissent pas, mais se perpétuent à travers la doctrine nouvelle, sous une autre forme. Les légendes et les contes nous conservent des restes, facilement reconnaissables, du culte que nos ancêtres vouaient aux objets de la nature : aux arbres et aux plantes, aux pierres, à l'eau. Les plus insignifiantes formulettes, que les enfants récitent devant les animaux, tels que la chauve-souris, le corbeau, l'hirondelle, le limaçon et d'autres, nous rappellent tout simplement la zoolatrie.

L'intérêt que ces recherches offrent pour l'ethnographe, enfin, saute aux yeux. Par l'étude historique et comparée des coutumes et des habitudes du peuple et de nous-mêmes, il les suivra jusqu'à leur origine, à une époque où il faut placer le commencement de la civilisation. C'est ainsi qu'il les retrouvera souvent chez les peuples encore à l'état sauvage.

Par maint côté donc, le folk-lore présente des points communs avec les autres sciences. Tout le monde, quelle que soit la direction qu'il ait donnée à ses travaux, peut contribuer à l'œuvre que nous préconisons, car le détail le plus insignifiant peut avoir, dans la construction de l'ensemble, une très grande importance.

Une étude aussi vaste exige évidemment la *division* du travail : *les uns recueilleront, les autres expliqueront.* On se trompe à croire que c'est faire de la besogne inutile que de recueillir les idées populaires, sans tâcher d'en donner une *interprétation.* Sans doute, les expliquer et les faire servir à la science doit être notre but final ; mais l'un n'implique pas l'autre pour tout le monde, et *fournir* des

matériaux est déjà une œuvre méritoire en elle-même. Qu'on ne se fasse pas d'illusion : l'explication scientifique de ces notions exige des connaissances approfondies et variées, des lectures très étendues. Et nous devons l'avouer, en Belgique, nous ne sommes pas encore arrivés au point de pouvoir nommer ceux qui, par un apprentissage sérieux et patient, pourraient se risquer dans ce domaine nouveau.

Nous avons déjà une tâche assez vaste à *recueillir* le folk-lore en Belgique.

Sous ce rapport nous sommes restés bien en arrière de nos voisins. Alors que tous déploient une activité très grande dans ces recherches, nous devons constater que les ouvrages principaux — je dirais presque les seuls — qui s'occupent du folk-lore belge, viennent d'étrangers. J'ai nommé le mythologue allemand J.-W. Wolf et le baron de Reinsberg-Düringsfeld.

Est-ce à dire qu'en Belgique personne ne s'intéresse à ces études? — Non. Tout en reconnaissant que le nombre de ces personnes est assez restreint, nous sommes heureux de pouvoir citer ici les noms de quelques compatriotes, qui ont exprimé leur sympathie pour la tradition populaire.

C'est avec une vive satisfaction que nous enregistrons tout d'abord les efforts faits en ce sens par la *Société liégeoise de littérature wallone.*

A différentes reprises elle ouvrit des concours : en 1860, un concours pour une étude sur les rues d'un quartier de Liége, avec les noms, les origines, les usages particuliers, les chansons, traditions, proverbes et sobriquets qui s'y rapportaient; — en 1863, un second concours sur les légendes, usages et traditions de la ville de Liége; — en 1866, un troisième concours pour un recueil succinct des légendes et des traditions populaires de l'ancien pays de Liége. — Ces trois concours restèrent malheureusement sans réponse.

Dans le domaine du proverbe et du dicton populaire, le résultat fut plus heureux. La Société put, en 1860, publier le précieux *Dictionnaire des spots wallons,* précédé du substantiel rapport de M. J. Stecher sur la nature du proverbe en général et du *spot* wallon en particulier. Je me plais à rendre hommage aux efforts courageux, quoique malheureux, de la Société liégeoise, efforts d'autant plus à signaler, que son exemple est resté isolé jusque maintenant, du moins dans le domaine le plus important du folk-lore.

Dans un autre genre de recherches, la *botanique populaire*, nous

avons à mentionner une notice publiée en 1864 par MM. Buls et Vanderkindere sur l'étude des noms vulgaires des plantes. Ils y firent ressortir l'importance des recueils des noms vernaculaires. Les auteurs voulaient qu'on réunît non seulement les noms populaires des plantes, tant en flamand qu'en wallon, mais encore qu'on y rattachât les croyances et les superstitions qui en sont inséparables, et qu'on en traçât en quelque sorte la légende. Ils croient l'étude de ces noms vulgaires d'une si grande utilité, qu'à leur sens on pourrait même tenter d'enseigner la botanique au moyen de ces noms. Leur vœu de les voir réunir n'est pas resté stérile. La *Société royale de Botanique,* rappelée à l'importance ethnographique de ces études par le rapport de son président, M. Martens, a décidé, en séance du 18 janvier 1883, sur la proposition de M. Crépin, d'adresser des listes à tous les membres effectifs, avec prière de bien vouloir les remplir selon les indications données.

Après cela il ne nous reste plus que quelques sympathies individuelles à signaler. Nous citerons une couple de conférences tenues sur des légendes populaires au Willems-Fonds à Gand, par M. Vercoullie, professeur aux cours normaux supérieurs à Gand; une conférence donnée par M. Frédéricq, professeur à l'Université de Gand, sur les rimes d'enfants, et une étude de M. Pol de Mont, professeur à l'Athénée d'Anvers, dans laquelle il rend compte de quelques travaux allemands.

En fait de travaux scientifiques, je tiens à citer l'*Introduction à l'Histoire générale des Religions*, publiée il y a quelques jours par M. Goblet d'Alviella, où il assigne au folk-lore la place importante qui lui revient dans l'histoire des religions.

Enfin, le Congrès d'archéologie tenu à Anvers en septembre 1885 est venu nous révéler l'intérêt que portent au folk-lore encore d'autres personnes. MM. *Kurth,* professeur à l'Université de Liége, *Varenbergh,* membre titulaire de l'Académie d'archéologie à Gand, *Nelis,* professeur à l'Athénée de Bruges, et *Van Cuyck,* membre correspondant de l'Académie d'archéologie à Anvers, y ont exposé la grande importance de la tradition populaire pour l'histoire de notre pays.

Je n'ai pas à ma disposition des ressources bibliographiques assez nombreuses pour pouvoir prétendre fournir ici une liste complète des personnes qui s'intéressent à ces études. Au reste, je n'en vois pas l'utilité en ce moment, mon but n'étant pas là.

J'ai cité ces noms pour prouver que notre pays ne reste pas *complètement* étranger à la nouvelle science; mais ces efforts sont ignorés, de nous-mêmes et de l'étranger.

Il y a pour cela deux raisons : l'*indifférence du public* et l'*isolement des chercheurs.*

J'aborde le second point d'abord : les efforts de nos chercheurs, dis-je, sont perdus, parce qu'ils sont isolés. Ils se connaissent à peine de nom. S'il arrive que l'un d'eux s'occupe d'un point quelconque, touchant aux matières populaires, le fruit de ces recherches voit le jour dans quelque recueil local, inaccessible au grand public et passe bientôt dans l'oubli. L'indifférence générale aussi est cause qu'un éditeur se risquerait difficilement à en essayer la publication.

Cependant, que voyons-nous chez nos voisins?

Les pays étrangers nous montrent depuis des années quelle est la voie à suivre, si nous voulons que nos efforts aboutissent.

Partout nous constatons que les folk-loristes se groupent et se secondent dans leurs travaux. C'est par la *collaboration* seule que des recherches, tendantes à réunir des notions répandues parmi un si grand nombre de personnes, et ayant rapport à des expressions si multiples de la vie populaire, peuvent arriver à un résultat. Ce que l'un ignore peut être complété par un autre; ce que l'un ne sait pas trouver, l'autre, plus habile, placé dans de meilleures conditions, saura le dénicher. Car, ne l'oublions pas, pour recueillir le folk-lore, il faut du tact, de l'adresse, de la patience. Le peuple, détenteur de ces notions moyen âge, qui sont l'objet d'un mépris général irréfléchi, ne livre pas volontiers ses secrets et, dans tous les cas, les livre seulement à celui qui a su gagner sa confiance. On comprendra dès lors pourquoi il est nécessaire d'avoir le plus grand nombre de collaborateurs possible.

Les chercheurs à l'étranger se sont donc réunis. Dans tous les pays, un corps savant prend l'initiative des recherches : tantôt, c'est quelque cercle provincial, ayant pour but les études historiques, comme dans le Grand-Duché de Luxembourg; tantôt, c'est une Société d'anthropologie, comme à Vienne; tantôt enfin, nous voyons naître une Société de folk-lore. L'Angleterre ouvrit la marche avec sa *Folk-lore Society* en 1878. Son exemple fut suivi par tous les pays éclairés : l'Italie, l'Espagne, la Suède, le Danemark et d'autres comptent actuellement toutes au moins une Société de folk-lore. Les folk-loristes français fondèrent en 1886 la *Société des Traditions populaires.* Depuis un certain nombre d'années, la plupart des pays ont des revues de folk-lore : en France, *Mélusine* de MM. Gaidoz et Rolland, et la *Revue des Traditions populaires,* organe de la Société; en Italie, l'*Archivio per lo studio delle Tradizioni popolari* du Dr Pitrè; en Espagne, la *Biblioteca de las Tradiciones populares*

de Machado y Alvarez; en Angleterre, le *Folk-lore Record*, le *Folk-lore Journal*, le *Folk-lore Magazine* et les *Yorkshire Notes and Queries*. — L'Allemagne, le pays natal de ces études, ne possède plus de revue spéciale en ce moment; peut-être la lacune sera-t-elle comblée par la *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte*, du Dr Max Koch, professeur à Marburg, qui vient de publier sa première livraison.

Nous avons, en présence de cette activité générale, un devoir en Belgique aussi. Il est temps pour nous de commencer à notre tour à explorer le champ de la tradition nationale. Il n'est pas douteux que notre indifférence coupable, puisqu'il s'agit de trésors nationaux, n'ait effacé beaucoup de ces souvenirs vénérables.

On aime à prétendre que la civilisation qui pénètre partout, a fait disparaître d'une manière complète tout ce qui constituait le caractère original de certains de nos cantons. Je n'en crois rien. Je suis persuadé que c'est là une assertion sans base et prononcée sans connaissance de cause. M. H. Havard est bien dans le vrai, quand il dit de la West-Flandre : « Les campagnes de la West-Flandre ont conservé un caractère national, une saveur autochtone, des allures primitives, qu'on chercherait vainement autre part, et pour celui qui ne craint pas de s'arrêter dans les modestes et joyeux villages, de séjourner dans les petites villes déchues, de réclamer sa place auprès d'un humble foyer, il y a une ample récolte à faire de vieilles histoires, de coutumes locales, de traits de mœurs et de souvenirs. » (*La Terre des Gueux*, p. 131.) — J. Huyttens, dans ses *Études sur les mœurs, les superstitions et le langage de nos ancêtres, les Ménapiens* (Gand, 1861), a signalé à notre attention la population primitive des parties boisées aux environs d'Eecloo. — Nous savons tous combien de cachet ont nos pêcheurs des côtes. L'on ne prétendra pas que ces gens ont la même civilisation que le reste de nos populations. Ne trouverait-on pas dans leurs croyances, dans leurs coutumes et usages un champ d'exploration du plus haut intérêt pour l'ethnographe? Nous ne connaissons pas les mille et une superstitions du paysan flamand. — Qui notera tout le folk-lore des campagnards que la cueillette du houblon, au mois de septembre, attire dans le Petit-Brabant? — A Zele, près de Termonde, vit encore une peuplade singulière, qui parle une espèce d'argot appelé *bargoensch*. Le même fait se présente dans le nord du Limbourg.

Si mes citations ont trait surtout au pays flamand, c'est que mes études personnelles m'ont plutôt porté de ce côté. Je suis convaincu

cependant que, dans nos Ardennes, maint petit coin a conservé, avec ses mœurs primitives, son cachet original. Eug. Gens, Marcellin Lagarde et Jérôme Pimpurniaux (Ad. Borgnet) nous en ont dit trop pour que cette opinion ne soit pas fondée.

En Belgique, le folk-lore c'est « le fonds qui manque le moins. » Nous avons cependant des éléments suffisants pour exploiter cette mine avec succès.

Il est de toute nécessité de réunir en faisceau ces forces individuelles et éparses. A l'exemple de ce que nous voyons chez nos voisins, les personnes qui s'intéressent à l'étude du folk-lore doivent s'associer. Partout les Sociétés d'anthropologie reconnaissent ces recherches comme rentrant dans leur département. Certaines d'entre elles se montrent même très actives : à Vienne, notamment, la Société a généreusement fourni des subsides, afin d'envoyer un jeune savant de ses membres, le Dr Krauss, en voyage d'exploration en Bosnie et en Herzégovine.

Pourquoi la Société d'anthropologie de Bruxelles ne chercherait-elle pas à réunir dans son sein ceux qui ont quelque sympathie pour l'étude du folk-lore?

La création d'une section de folk-lore est une idée, Messieurs, dont j'entends laisser tout l'honneur à notre digne vice-président, M. Goblet d'Alviella. Mon plus vif désir, c'est de voir ce vœu se réaliser.

II.

Une fois la section de folk-lore ou d'ethnographie, comme on voudrait l'appeler, instituée, on pourrait utilement commencer les travaux.

Il s'agit avant tout de sauver de l'oubli ce qui existe encore. Chaque jour de retard fait disparaître, sans retour, beaucoup de notions populaires, de véritables documents au point de vue de notre civilisation.

Le premier devoir c'est de composer un *questionnaire,* en flamand et en français, ayant trait aux divers sujets qui doivent être soumis à une enquête. Je ne crois pas me tromper en attribuant l'insuccès de la Société liégeoise de littérature wallone à l'absence d'un questionnaire.

Nous avons à l'étranger plusieurs modèles. M. P. Sébillot, l'explorateur bien connu de la Haute-Bretagne, publia en 1880 un *Essai de questionnaire,* destiné à guider les chercheurs. Quoique n'envisa-

geant que les principaux sujets d'enquête, cette brochure peut déjà rendre des services dans bien des cas.

Nous avons quelque chose de plus complet dans les *Ethnographische Fragebögen,* publiés par la Société anthropologique de Vienne. Le premier, qui a trait aux Esclavons du Sud, est l'œuvre du Dr Fr. Krauss. Le petit livre compte 740 questions sur les sujets les plus divers : la langue, la vie matérielle, les mœurs, les coutumes, les croyances populaires, l'interprétation des rêves, la naissance et la mort, la médecine populaire, la parenté du sang, l'affinité élective, les cérémonies nuptiales et le droit matrimonial, la communauté domestique, le droit familier, la domesticité, le droit fondamental, le droit commercial, les crimes et délits, la commune, les juges : on le voit, c'est un code assez complet des idées populaires.

En 1885, M. P. Sébillot publia un questionnaire spécial pour le folk-lore de la mer. Il envisage la mer sous les rapports les plus divers de ses noms, de ses légendes, de sa météorologie, du culte, des croyances et des superstitions dont elle est l'objet. Son enquête porte sur les coutumes et usages qui ont trait à la construction et au lancement des navires, aux mâts, aux manœuvres, aux ustensiles, à la navigation ; elle s'occupe aussi des noms et surnoms des matelots, de leurs proverbes, dictons et devinettes, de leurs jurons et serments, de la vie à bord, des esprits qui hantent la mer et le navire, de la vie des marins à terre, des navires légendaires. Ses questions portent encore sur la pêche, sur l'époque favorable pour s'y livrer, sur les mœurs des pêcheurs, sur les esprits bons ou mauvais qu'ils invoquent ou redoutent. Je dois me borner à énumérer les titres principaux.

Un autre essai de questionnaire parut dans le *Luxemburger Schulbote* en 1877. Il a pour auteur M. N. Gredt, directeur de l'athénée de Luxembourg. Il se distingue des précédents par la présence d'un élément que je crois d'un grand usage. Les questions sont suivies de *modèles* pour les renseignements que l'on veut faire noter. Nous y trouvons un exemple des différentes formes de la tradition : un conte mythologique (le Chasseur Sauvage), un conte de fantôme, d'esprit domestique, de géant, de spectre, de sorcier. Un exemple nous montre le fantastique que le peuple connaît au sujet des montagnes contenant des trésors, au sujet des cavernes, des rochers, des collines, des eaux, des châteaux, des couvents et abbayes, des églises, des chapelles, etc. Les rubriques des mœurs et usages, des chansons populaires et enfantines, des dictons et des jeux du jeune âge y sont également représentées.

Voilà, à mon avis, l'*espèce de questionnaire* qu'il s'agirait de composer pour la Belgique. Je crois indispensable la partie que je viens de signaler dans le questionnaire luxembourgeois. Plus que tout autre, notre pays a besoin d'être renseigné exactement sur le *genre* de recherches qu'on lui demande. Le sens du populaire n'est guère répandu, et je suis convaincu que la plupart des personnes à qui l'on s'adresserait, ignoreraient plus ou moins ce que l'on désire d'elles. Ces mécomptes, on les éprouverait même, et peut-être *surtout,* chez les classes éclairées. Tous ceux qui se sont occupés à recueillir du folk-lore l'ont constaté : interrogez quelqu'un dans le but de connaître un conte, une rime populaire, un jeu d'enfant ou toute autre chose de ce genre, il ne sait pas le plus souvent de quoi vous voulez parler, ou est tout à fait à côté de la question. Bien des fois des personnes qui m'avaient promis des contes d'enfants, sont venues m'apporter des historiettes empruntées à des livres enfantins : elles ne savaient pas distinguer, sans éclaircissements préalables, ce qui fait le côté caractéristique de ce qu'on appelle un *conte d'enfant.* Il importe donc avant tout de produire de la clarté dans l'esprit du public au sujet de ce que l'on veut réunir, et, pour cela, un seul exemple fait plus que les meilleures explications théoriques.

Le questionnaire devra recevoir la *plus grande publicité possible.* C'est la condition *sine qua non* de la réussite. Je voudrais donc le voir adresser gratuitement à tous ceux qui seraient jugés en état de fournir des renseignements.

Les meilleurs collaborateurs sont tout indiqués : ce sont avant tout *les instituteurs primaires,* surtout ceux de la campagne. De par leurs fonctions, ils sont continuellement en rapport avec les campagnards; ils connaissent leurs idées, leurs croyances, leurs vues, leur langue avec les tournures du terroir; ils sont familiarisés avec leurs coutumes, leurs usages et leurs mœurs, et ce qui est encore plus important, *ils possèdent leur confiance.* Aussi longtemps que le chercheur n'en est pas arrivé à ce point, ses efforts seront vains. Les instituteurs qui voudront s'en occuper, pourront sans peine amener les campagnards à leur révéler leurs pensées les plus intimes, leurs croyances les plus cachées. Souvent encore les villageois vont consulter le « maître, » qui est alors écouté comme un oracle.

L'instituteur trouvera une autre source de renseignements dans les enfants qui sont confiés à ses soins. Déjà leurs bavardages entre eux, ainsi que leurs jeux, seront une mine fort riche d'observations

curieuses. Il peut, chaque fois qu'il veut, intervenir pour demander ou s'informer, sans que les petits s'en effrayent. Les dictons, les formulettes ayant rapport au jeu pourront ainsi être recueillis en grand nombre. Enfin, il a d'autres ressources : à l'école primaire, surtout au village, il n'est pas rare que l'instituteur s'asseye au milieu des élèves et leur raconte une histoire, ou leur cède la parole dans le même but. Le maître choisit fréquemment des sujets bibliques ; quant aux enfants, ils préfèrent quelque conte populaire, souvent de fort bon aloi. Avec un peu d'adresse, l'instituteur pourra ainsi noter un grand nombre de contes : il peut même consulter ceux de qui les petits tiennent ces histoires.

Sous tous les rapports, c'est toujours lui qui sera en état de fournir le plus : c'est à la campagne, en effet, que le folk-lore s'est conservé le plus nombreux et le plus pur : chansons, usages, contes, toutes les formes y sont encore connues et y montrent une vitalité plus ou moins grande.

Les autres membres du personnel enseignant sont également à même de contribuer, quoique dans une mesure moindre : à l'athénée même, le professeur peut, par des interrogatoires habiles, arracher maint secret aux jeunes gens. Personnellement j'ai en portefeuille une grande quantité de notes sur tous sujets, et ce sont généralement mes élèves qui me les ont fournies. De temps en temps, il est vrai, ils ont ouvert de grands yeux parce que leur professeur, un homme qu'ils avaient cru sérieux jusqu'alors, voulait s'occuper de telles « sottises », et, ma foi, ils ont ri franchement. Mais, bien souvent, j'ai su ce que je voulais savoir, et j'ai ri avec eux. Il existe un moyen bien simple pour recueillir du folk-lore à l'athénée : les élèves des classes supérieures se laissent intéresser par ces choses familières à tous, du moment que le professeur leur en donne l'explication historique. Jusqu'à un certain point même, ces digressions sont inévitables. Que de fois, dans les cours de langues, ne se présente-t-il des expressions qui sont du domaine du folk-lore ! Une explication, qui permet à l'élève de jeter un regard sur l'histoire de la civilisation, que ce soit à propos d'un proverbe, d'un dicton, ou de toute autre chose, l'intéresse au plus haut point et n'est jamais perdue pour lui. C'est ainsi qu'il est facile d'amener les élèves à recueillir du folk-lore. Au cours de néerlandais, par exemple, rien ne s'oppose à ce que le professeur donne comme devoir de style un conte populaire, que l'élève pourra choisir librement. Ce sera là, sans contredit, un excellent exercice de style narratif, et le *ton naturel* que le conte populaire doit nécessaire-

ment adopter, aura déjà une influence très salutaire sur la tournure d'esprit de l'enfant.

Nous avons un exemple frappant de la riche moisson que l'on peut récolter avec le concours des instituteurs et des élèves. M. Gredt est parvenu ainsi à réunir 1,200 traditions.

Peut-être même pourrait-on stimuler le zèle des instituteurs au moyen de récompenses.

C'est donc, à mon avis, surtout parmi les instituteurs et professeurs qu'il s'agira de répandre le questionnaire. Il est probable qu'il se trouvera encore d'autres personnes de bonne volonté qui seront disposées à fournir des renseignements.

Ainsi les médecins sont évidemment le mieux à même d'explorer le champ trop peu cultivé des remèdes populaires, avec les pratiques superstitieuses, exorcismes et formulettes d'incantation qui s'y rattachent. On ne perdra jamais de vue que tout détail, quel qu'il soit, doit être noté *avec une exactitude scrupuleuse,* la seule condition à laquelle il puisse avoir quelque valeur.

Une autre cause d'insuccès, comme je l'ai dit plus haut, c'est le mépris dont ces études, comme toutes les choses incomprises, sont généralement l'objet en Belgique. Plus ce préjugé contre le folk-lore et contre le folk-loriste disparaîtra, plus nous rencontrerons de sympathie, et plus les collaborateurs seront nombreux et zélés. Nous devons tâcher de faire naître le goût de ces recherches. Pour cela il importe de montrer, dans un petit ouvrage simple et clair, et sans discussions sur les questions ardues et contestées, l'intérêt que la science du folk-lore peut avoir, non seulement pour le savant, mais encore pour le grand public. Maintenant le folk-loriste — je parle d'expérience — passe pour perdre son temps à des riens, des bagatelles, des choses dont un homme qui se respecte ne s'occupe pas. — Bien souvent il est mis sur le même rang que le collectionneur de timbres-poste. — Il m'est arrivé de rencontrer des instituteurs de village, gens éclairés du reste, dont je n'ai rien su tirer, parce qu'ils ne voulaient pas s'occuper de futilités pareilles, qu'ils désignaient sous un nom fort épicé. Un petit ouvrage, en style populaire, montrant la grande importance du folk-lore dans ses rapports avec les autres sciences, ferait voir que ces choses ne sont pas tellement dénuées d'intérêt, mais nous permettent, au contraire, d'élucider des points spéciaux obscurs, qui sont du domaine des autres branches. Cet ouvrage ferait ressortir comment le folk-lore est intimement entrelacé avec l'histoire du développement intellectuel.

Outre que notre but doit être de recueillir le folk-lore et de faire naître de l'intérêt pour la science qui s'en occupe, il reste d'autres points qui font partie de notre tâche.

Nous devons faciliter les recherches.

J'ai déjà dit plus haut que ce qui existe n'est pas suffisamment connu.

Ces travaux ignorés, on les remettra en lumière en dressant une *bibliographie* au point de vue du folk-lore, la plus complète possible.

Tout ce qui a été fait pour notre folk-lore est épars, sans ordre ni système. Une foule de choses échappent à l'attention des chercheurs, parce qu'ils ne savent les trouver, faute d'indications bibliographiques, ou parce qu'ils en ignorent l'existence. Que de notices intéressantes ne se trouve-t-il pas dans les bulletins de tel ou tel cercle archéologique, dans telle ou telle revue morte actuellement! Ces renseignements réunis seraient un guide précieux pour celui qui s'occupe de quelque point spécial.

MM. Gaidoz et Sébillot travaillent à une bibliographie du folklore pour nos provinces wallones. Nous sommes dans de bien meilleures conditions pour exécuter ce travail, et nous devons certainement avoir à cœur de le terminer nous-mêmes.

Un second moyen de faciliter les recherches, et un travail tout aussi indispensable, c'est la composition d'un *index alphabétique* pour le folk-lore qui a déjà été noté en Belgique. La tâche, j'en conviens, n'est pas légère, mais qu'importe? Au moyen d'une bonne division du travail, la section proposée en viendrait à bout en peu de temps. C'est une partie négligée par les auteurs. Il me suffira d'en citer deux : J.-W. Wolf a réuni plus de 1,000 légendes, appartenant à la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, mises l'une à la suite de l'autre sans lien ni ordre. Le baron de Reinsberg a noté jour par jour ce qu'il a trouvé en fait de coutumes, usages, fêtes, pèlerinages, rimes, etc. Son ouvrage constitue une mine très riche pour la vie populaire en Belgique. Mais comment s'y retrouver? Pas d'index. Impossible de découvrir si ce qu'on recueille n'est pas déjà connu, et si l'on ne fait pas de besogne inutile. C'est ce qu'il faut éviter cependant.

Tout à l'heure, je parlais des recueils périodiques qui contiennent souvent des choses intéressantes, mais dont l'existence devrait être rappelée. Un travail analogue serait le dépouillement des livres populaires, et surtout de la publication populaire entre toutes, l'*almanach*. Ce ne serait pas une besogne aussi ingrate que cela semble. On y découvrirait une foule de détails relatifs aux pro-

verbes et comparaisons; des allusions aux personnages et héros populaires, tels que Gribouille, Uilenspiegel; des devinettes, des farces, des dictons sur le temps, des règles de la météorologie, des sobriquets connus sous le nom de *blason populaire*. Sous ce rapport, les almanachs sont une source féconde et nous permettent de juger de la place que le folk-lore occupe dans l'esprit des classes inférieures.

Ce genre de littérature tient à son franc-parler, et ce que nous aurons à examiner ainsi ne sera pas toujours du meilleur goût.

Le peuple, nous le savons, aime beaucoup à épicer son dire, et dans les recherches folk-loristes nous rencontrerons des choses fort libres, fort indécentes même. Ne nous en effrayons pas. L'immoralité d'une œuvre ne réside pas dans la crudité des mots, la grossièreté des expressions, mais dans le but que se propose l'écrivain. Au reste, *la science purifie tout.*

Si je parle de cette liberté qui distingue souvent les productions populaires, c'est que je désire attirer votre attention sur un genre de contes, encore en honneur dans toutes les classes de la société. Dans les cercles, exclusivement composés d'hommes, ou bien, quand un bon repas, généreusement arrosé, a élargi les limites de la décence, le *conte grivois* fait son apparition, et, par sa verve et son cachet particuliers, déride les plus moroses. Cette forme de la tradition a été comprise depuis peu dans les recherches des folk-loristes, et la librairie Henninger à Heilbronn a publié, sous le titre de Κρυπτάδια, deux volumes de contes libres, originaires des différents pays de l'Europe. Le conte grivois a une grande importance au point de vue du conte populaire, car il nous présente fréquemment le thème sous sa forme la plus ancienne. Les contes mêmes que nous possédons dans les recueils, ne sont souvent que des transformations décentes, des *castrations* du conte grivois. Nous pouvons tous contribuer à la collection de ces contes, répandus autant dans les villes qu'à la campagne.

Enfin, il est un dernier point que nos recherches ne peuvent négliger. Il se recommande spécialement à ceux qui ont une culture générale plus développée et rentre donc dans l'étude scientifique du folk-lore. Nous avons également à donner notre attention à nos *auteurs nationaux du moyen âge*. Ces écrivains, vivant à une époque où la société n'était pas divisée en lettrés et illettrés, participaient encore aux idées de leur temps. Leurs œuvres nous révèlent bien des choses intéressantes au sujet de la civilisation de nos

ancêtres. Nous y retrouvons le folk-lore de notre époque sous une forme plus ancienne. Cette étude historique est indispensable pour l'*explication* des survivances qu'on a signalées parmi nous. Nos romans de chevalerie contiennent effectivement des traditions qui ont encore cours parmi nos campagnards. Les ouvrages scientifiques de ces temps nous donnent la clef des superstitions qui existent encore actuellement. L'homme d'alors avait beaucoup plus de rapports avec la nature que nous. Ces œuvres renferment, par exemple, mainte croyance relative au culte des arbres, qui survit sous forme de légende, ou qui explique quelque nom vulgaire; mainte idée, qui jette de la lumière sur les remèdes populaires, si peu connus. En Allemagne, les professeurs d'Université appellent l'attention des étudiants sur le côté particulier par lequel les auteurs du moyen âge touchent à la civilisation de leur temps. Dans ce genre de recherches, je signalerai un petit livre du professeur *J. Zingerle* sur les *jeux d'enfants* dans l'ancienne littérature allemande. Le professeur E. Stengel, de Marburg, dirige la publication d'une série de mémoires de la main de ses élèves, qui se rapportent aux points spéciaux les plus divers de l'histoire de la civilisation, étudiés dans les auteurs français du moyen âge, tels que : la femme, les animaux, les jurons, les coutumes, les ornements, la coiffure, etc.

La tâche qui nous reste à faire est bien vaste. Cependant, nous pourrons espérer de trouver beaucoup d'appui dans les cercles de province. C'est un vœu déjà exprimé au Congrès d'archéologie d'Anvers, en 1885, que toutes les sociétés, s'occupant d'histoire et d'archéologie, se missent sans retard à recueillir les chansons et les légendes populaires. Outre ces sociétés, le *Willems-Fonds*, en Flandre, avec ses nombreuses ramifications, serait un aide des plus précieux. La *Société liégeoise de littérature wallone* en pays wallon joindrait volontiers ses efforts aux nôtres, qui seraient certainement couronnés de succès.

Je conclus. Je crois avoir fait ressortir la haute importance de ces études et la nécessité de les commencer également, et dans le plus bref délai, en Belgique. J'ai, à différentes reprises, dans des recueils périodiques, exprimé la même idée. Elle peut, dans la Société où j'ai aujourd'hui l'honneur de l'exposer, recevoir une exécution pratique. La Société d'anthropologie de Bruxelles, dont le but, d'après l'article 1er de ses statuts, est l'étude plus spécialement des populations de la Belgique, doit tenir à honneur de prendre l'initiative d'études aussi utiles, et de diriger le pays dans cette voie nouvelle. Elle aura ainsi bien mérité de la science et de la patrie.

DISCUSSION.

MM. Eloin et de Munck signalent diverses personnes comme s'étant déjà occupées de recueillir le Folk-lore. M. de Munck appelle de plus l'attention sur le caractère original que présentent souvent les inscriptions funéraires et sur l'utilité qu'il y aurait à les recueillir.

M. Goblet d'Alviella demande que l'Assemblée se prononce dès à présent sur l'opportunité de la création d'une section de Folk-lore dans le sein de la Société d'anthropologie. (*Applaudissements.*)

M. Héger. — La création de cette section est décidée en principe. M. Gittée voudra bien se charger de recueillir les adhésions.

M. Goblet d'Alviella propose l'envoi d'une circulaire à tous les membres de la Société.

Il est décidé qu'une circulaire sera envoyée à tous les membres de la Société; que la section, dès qu'elle sera constituée, se chargera de la rédaction d'un questionnaire à adresser aux journaux, aux Sociétés d'archéologie, et en général à tous ceux qui pourront fournir des renseignements, enfin que les travaux des membres de la section seront publiés dans le *Bulletin*.

RAPPORT DE M. RUTOT
SUR LA VISITE DE MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
AUX EXPLOITATIONS PRÉHISTORIQUES DE SILEX
DÉCOUVERTES A OBOURG PAR M. DE MUNCK.

Conformément à la mission que la Société a confiée à M. De Pauw et à moi-même à la dernière séance, mission qui consistait à aller examiner sur place les faits dont notre confrère M. É. de Munck avait bien voulu nous entretenir avec pièces à l appui, nous nous sommes rendus le jeudi 28 octobre à Havré, puis à Obourg où, outre notre guide M. É. de Munck, M. De Pauw et moi nous avons eu le plaisir de rencontrer nos confrères MM. le Dr Cloquet, baron de Loë, Rucquoy, Denys et Delevoy.

Après une réception très cordiale, M. É. de Munck nous a d'abord montré les matériaux qu'il possède chez lui et qui, tous, proviennent de la station néolithique d'Obourg.

Notre confrère nous a d'abord rappelé, conformément à ce qu'il avait exposé devant la Société à la dernière séance, que la station d'Obourg comprend deux choses bien distinctes, à savoir :

1° Des exploitations de silex creusées par l'homme de la période néolithique, exploitations dont les restes sont actuellement visibles dans des carrières de craie blanche;

2° Une station avec atelier de taille dont on rencontre les traces le long de la rive nord de la vallée de la Haine, sur le plateau et sur le versant à l'est du village d'Obourg.

Pour ce qui concerne les exploitations de silex, M. de Munck nous a rappelé qu'elles affectent souvent la forme de tranchées profondes à ciel ouvert, quelquefois terminées en galerie à une extrémité, ou communiquant entre elles par des galeries.

A l'appui de l'appréciation qu'il émet au sujet des traces de travaux auxquelles il est fait allusion, notre confrère en démontre l'antiquité par les arguments suivants :

1° Par le comblement complet des travaux effectués par l'homme préhistorique;

2° Par la présence, parmi les remblais, de silex taillés et d'instruments en corne de cerf en forme de pics, qui ont dû servir au creusement des tranchées et galeries;

3° Par la présence, sur des fragments de craie dont est composé le remblai et sur les parois des tranchées et des galeries, de nombreuses traces de coups portés au moyen des instruments en corne rencontrés.

A l'appui de son opinion sur le gîte de silex taillés ou station, M. de Munck nous signale le nombre considérable des instruments en silex noir identique à celui que l'on rencontre dans les exploitations de craie, et des éclats provenant de la taille de ces instruments, le tout recueilli à la surface du sol ou dans l'humus, sur une étendue assez grande à l'est des carrières.

Comme pièces de conviction présentées par M. de Munck au sujet de la réalité du creusement, par l'homme préhistorique, des tranchées et galeries rencontrées dans les carrières de craie actuelles, notre confrère nous présente des pics en corne de cerf dont la forme et l'usage ne semblent douteux à personne, l'assemblée se trouvant ainsi en concordance d'idées avec M. de Munck.

D'autre part, notre confrère nous montre divers gros blocs de craie blanche portant une ou plusieurs traces nettes de coups violents, qui paraissent portés au moyen d'instruments en corne semblables à ceux qui ont été retrouvés dans les remblais.

A ce point de vue, l'assemblée se range également à l'opinion de M. de Munck.

L'un des blocs de craie portant des traces de coups nous est tout spécialement désigné comme présentant une particularité intéressante.

En examinant avec attention une des traces de coups les plus profondes, rencontrée à la surface d'un bloc provenant du remblai d'une galerie recoupée dans la carrière des Dlles Denuit, M. de Munck a détaché du creux une esquille crayeuse portant des stries assez régulières, rapprochées et parallèles, que notre confrère prend pour une empreinte de doigt du mineur préhistorique.

Après examen attentif de l'esquille et de sa position dans le creux d'où elle a été retirée, deux avis sont mis en présence.

Plusieurs membres, y compris nous-mêmes, voyons avec M. de Munck une empreinte de doigt, tandis que d'autres sont tentés d'y voir une trace d'organisme, telle qu'un débris de fossile : polypier, bryozoaire, spongiaire, etc.

M. Rutot fait remarquer que l'empreinte n'est qu'une simple trace dans la pâte crayeuse, qu'il n'y a pas de test organique et que, de plus, il ne peut rapporter la forme générale de l'objet à aucun fossile ordinaire de la craie blanche.

Plusieurs des stries sont dichotomes, et finalement la ressemblance qui semble s'imposer est bien celle existant avec l'empreinte d'une partie du pouce humain.

M. Rutot ajoute du reste qu'à la suite de nombreuses courses dans les affleurements de craie blanche, dans lesquelles il se sert habituellement du pic en acier ou du marteau à tranchant, il a souvent remarqué qu'après quelques coups portés sur la craie, une partie de celle-ci, broyée, se transforme en une pâte assez dure, qui adhère à l'outil ayant servi à frapper, pâte que l'on est obligé d'enlever au moyen du pouce et de l'index, ce qui laisse, sur la partie de l'enduit enlevée, des empreintes tout à fait semblables à celle rencontrée par M. de Munck, mais dont notre collègue n'avait pas voulu faire mention devant la Société avant d'avoir recueilli l'adhésion de plusieurs membres à sa manière de voir.

La majorité des membres présents se rallie à l'interprétation de M. de Munck, mais il est décidé de commun accord de réserver momentanément la question jusqu'après l'examen des lieux, qui, seul, peut donner une consécration sérieuse aux hypothèses émises. Les objets relatifs aux exploitations préhistoriques de silex noir d'Obourg ayant été vus, M. de Munck nous montre les silex

recueillis par lui en grand nombre sur le versant de la rive nord de la Haine.

Ainsi qu'il nous l'a déjà dit, notre confrère nous fait remarquer que la très grande majorité de ces silex travaillés sont en silex noir d'Obourg, soit très patiné, soit à peu près privé de patine, et que la forme générale ne s'écarte pas de celle du couteau ou du racloir, le silex noir d'Obourg ne semblant pas favorable à la confection des haches.

Un fait intéressant vient confirmer cette hypothèse. C'est la découverte faite, par M. de Munck, d'une hache polie dans la station préhistorique d'Obourg, et cette hache, recouverte d'une patine extraordinairement épaisse, montre parfaitement dans une cassure fraîche qu'elle a été taillée dans le silex de Spiennes.

Aux âges néolithiques, les populations du Hainaut discernaient donc très bien la nature différente des silex de Spiennes de ceux d'Obourg, et tiraient de ces matières premières des instruments appropriés aux facilités naturelles qu'elles présentaient.

Tel est, en résumé, le compte rendu fidèle de l'examen des objets vus par nous chez M. de Munck, et de ce que notre collègue a bien voulu nous en dire.

D'Havré, nous nous sommes ensuite transportés à Obourg, en traversant le bois d'Havré, à l'effet d'étudier sur place les anciennes exploitations de silex et la station d'Obourg proprement dite.

Les restes des exploitations creusées par l'homme de la pierre polie sont visibles dans deux carrières de craie, actuellement en activité pour la fabrication de la chaux et ouvertes, à l'est du village, à environ 200 mètres l'une de l'autre et à des hauteurs différentes sur le versant de la vallée de la Haine.

Dans la carrière inférieure, nous avons vu une muraille de 5 à 6 mètres de craie d'Obourg avec deux lits plus ou moins réguliers de silex noirs, situés à 2 ou 3 mètres sous la surface du sol ; la masse de la craie étant traversée verticalement par des poches d'altération remplies de sable gris-verdâtre, connues sous le nom de « *puits naturels* » ou, dans le langage des ouvriers, d'*hommes de sable*.

La paroi de la carrière montrait en outre la section trapézoïdale d'une tranchée à ciel ouvert, de $3^{m},50$ de profondeur et d'environ $1^{m},25$ à la base.

Cette tranchée était entièrement comblée de couches stratifiées de blocaux de craie et de lits de sable avec débris de craie.

A une vingtaine de mètres à l'est de cette tranchée, vers 2 mètres sous le sol, s'ouvrait une galerie, souterraine cette fois, recoupée

par une autre galerie et laissant entre elles, à l'intersection avec la paroi de la carrière actuelle, un pilier de craie.

Ces deux galeries étaient entièrement comblées au moyen de gros blocs de craie blanche et, lors de notre visite, M. de Munck avait déjà retiré environ $0^m,40$ de ces blocs dans le sens de la profondeur, en employant toutes les précautions désirables pour ne produire aucun choc artificiel.

En nous approchant de l'ouverture de la galerie, M. de Munck nous a fait remarquer l'existence, sur tout le pourtour de la paroi, de nombreuses traces de coups portés par un instrument pointu; de plus il nous a dit que c'était parmi les blocs provenant du déblaiement de cette galerie qu'il avait rencontré celui d'où il avait retiré l'esquille portant l'empreinte attribuée à une trace de doigt.

Notre collègue nous a ensuite prié d'opérer nous-même le déblaiement du reste de la galerie.

A cet effet, nous avons retiré avec soin, un à un, les blocs de craie de volume variable qui remplissaient la galerie, en examinant attentivement chacun des blocs, et nous n'avons pas tardé à apercevoir sur la majorité des blocs retirés et surtout sur les plus volumineux, des traces très nettes de coups portés, identiques à celles que nous avait déjà montrées M. de Munck.

De plus, à mesure que le travail avançait, les traces de coups apparaissaient nettement sur les parois de la galerie.

Environ $0^m,60$ de galerie furent ainsi déblayés, puis la profondeur étant devenue trop grande et la position des explorateurs trop dangereuse à cause des portions de craie fissurée, près de s'ébouler, on a fait crouler le pilier ainsi que les parties dangereuses et le travail a continué, donnant toujours les mêmes résultats.

Nous avons très bien constaté que la galerie se trouvait à la hauteur des deux lits de silex; de plus, parmi les remblais, nous avons retiré plusieurs blocs de silex brisés.

Là s'est bornée l'exploration de la carrière du bas.

Nous nous sommes ensuite rendus à la carrière du haut, appartenant à M. A. Denuit et en compagnie de celui-ci.

Là encore nous avons retrouvé la muraille de craie blanche traversée par de nombreuses poches d'altération ou puits naturels, plus les traces d'une tranchée à ciel ouvert et d'une galerie souterraine.

Sous la conduite de M. Denuit, nous nous sommes spécialement attachés à l'exploration de la galerie, comblée, comme les précédentes, par des blocs de craie, mais de volume assez réduit.

Bientôt les blocs montrant des traces évidentes de coups portés par un instrument à pointe mousse ont été recueillis et, en continuant à creuser, un outil en corne de cerf, très fragile, a été retiré.

Ainsi venaient se confirmer les faits annoncés par M. de Munck.

Pendant la fouille de la galerie, d'autres de nos confrères, armés de pics et de marteaux, frappaient sur la paroi de craie blanche de la carrière.

Ils ne tardaient pas à s'assurer, ainsi que nous l'avions annoncé, que les pointes et les tranchants s'empâtaient rapidement de craie broyée très tenace. Or, en enlevant avec les doigts la pâte crayeuse attachée aux outils, on produisait régulièrement à chaque expérience des traces striées identiques à celles rencontrées sur l'esquille crayeuse que nous avait montrée chez lui M. de Munck.

Cette fois, le doute n'était plus permis et l'opinion de notre confrère, consistant à croire que l'empreinte imprimée sur l'esquille était une trace de doigt du mineur préhistorique, fut adoptée par tous les membres présents.

Après cette démonstration et la découverte de l'instrument en corne de cerf, l'exploration de la station proprement dite restait à faire.

Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, la station s'étend à l'est des carrières sur la rive nord de la Haine, depuis le plateau supérieur jusqu'à une certaine altitude au-dessus de la rivière actuelle.

Sur toute l'étendue de la station, les silex, couteaux, grattoirs ou simples éclats de taille très nombreux, présentent les mêmes formes et sont bien de la même époque; cependant, à la vue, ils offrent un aspect absolument différent quant à la patine dont ils sont recouverts.

Alors que la moitié environ des silex est pour ainsi dire dépourvue de patine et ne montre que le luisant ou vernis précurseur de l'altération plus profonde de la surface, l'autre moitié présente une patine blanche porcelanée très épaisse; les cassures fraîches montrent toutefois à l'évidence que la matière première est bien, dans les deux cas, le silex noir d'Obourg.

M. de Munck a remarqué que cette différence très sensible dans la patine provient uniquement d'une différence dans le gisement.

En effet, les silex que l'on rencontre sur le plateau supérieur reposent ou sont légèrement enfouis dans un sol sableux, très perméable à l'eau et, à raison de cette perméabilité, presque toujours sec.

Au contraire, plus bas, les silex sont enfouis dans un détritus de

craie blanche qui forme la surface de l'affleurement de la craie d'Obourg; détritus un peu argileux, moins perméable que le sable et entretenu humide par l'eau dont la craie en place sous-jacente s'imprègne, et qu'elle n'abandonne que lors des grandes sécheresses.

Enfin, à la limite de l'extension du sable formant la superficie du plateau, on rencontre des silex à des degrés divers de patine.

Il semble donc que nous ayons ici surpris le secret de la formation de la patine.

Les silex exposés à l'air libre, sur un sol sableux et sec, à l'abri de l'humidité permanente, se conserveraient à peu près intacts; tandis que les silex enfouis dans un sol humide se couvriraient rapidement de patine, au point qu'il s'en soit formé de deux à quatre millimètres d'épaisseur depuis le temps où les éclats ont été abandonnés sur le sol.

Cette règle ne semble pas être seulement applicable au silex noir d'Obourg, elle paraît au contraire se confirmer pour le silex de Spiennes.

En effet, M. de Munck a, ainsi qu'il nous l'a dit, rencontré une hache polie en silex de Spiennes, dans le détritus crayeux humide; or, cette hache présente sur toute sa surface une patine blanche dont on peut évaluer l'épaisseur à $0^{m},004$ à $0^{m},005$ en un point qui offre une cassure fraîche.

Il semble donc que la patine pourrait être une altération superficielle de la pâte silico-calcaire formant le silex.

Hâtons-nous cependant de déclarer qu'un seul fait ne suffit pas pour résoudre une question comme celle de la patine des silex.

Toutefois, dans sa communication relative à ses fouilles dans la grotte de la Bèche-aux-roches, près de Spy, M. Rucquoy nous a signalé un fait qui semble absolument analogue à celui observé par M. de Munck.

M. Rucquoy, nous parlant des silex recueillis en divers points de la caverne paléolithique de Spy, nous a fait remarquer que tous les silex rencontrés à *l'intérieur de la caverne* sont fortement patinés, tandis que ceux qui se trouvaient épars dans la terrasse qui bouchait en partie l'entrée de la caverne et qui ne faisait pas partie de l'abri sous roche, sont en général presque dépourvus de patine.

Les silex rencontrés à l'intérieur de la caverne se trouvaient dans un limon argileux et ossifère maintenu humide par suite de l'imperméabilité relative du sol de la caverne formé de calcaire grenu; tandis que ceux recueillis dans le cailloutis de la terrasse ont été conservés secs à cause de la perméabilité de la masse et de la forte pente de rocher sur laquelle elle repose.

Voilà donc un même fait qui semble se vérifier pour deux cas très dissemblables, mais où les conditions de sécheresse ou d'humidité étaient à peu près les mêmes; cette coïncidence est certes des plus remarquables, et il est à espérer que l'explication de la patine des silex trouvera bientôt sa solution définitive dans l'observation attentive des conditions de gisement.

Quoi qu'il en soit, notre course à Havré et à Obourg, sous la conduite de M. de Munck, a été très intéressante et très fructueuse, et elle nous a permis de vérifier et d'adopter les vues que nous avait exposées notre collègue à la dernière séance.

Nous croyons donc avec lui que les carrières d'Obourg offrent bien les restes de tranchées et de galeries creusées par l'homme de la pierre polie pour la recherche du silex;

Que les instruments en corne de cerf, façonnés en forme de pics, pioches et houes, ont bien servi au mineur préhistorique à creuser ces galeries et à dégager les blocs de silex destinés à la taille;

Que le versant de la rive nord de la vallée de la Haine situé à l'est des carrières est bien l'emplacement d'une station de l'homme préhistorique, et représente probablement à la fois une station d'habitation et de taille des silex;

Que les silex, instruments finis ou simples éclats, bien que présentant, suivant l'emplacement où on les trouve, tous les degrés de patine possible, sont bien du même âge et ne doivent leur aspect très différent qu'aux conditions de gisement;

Qu'enfin, le silex noir d'Obourg était réservé à la fabrication d'instruments spéciaux, couteaux et racloirs, et ne semble pas avoir dû servir à la fabrication des haches.

Pour terminer le compte rendu de la mission que la Société d'anthropologie a bien voulu nous confier, il ne nous reste plus qu'à présenter tous nos remerciements à notre aimable guide, notre confrère M. É. de Munck, et à M. A. Denuit, qui nous a gracieusement aidé dans les recherches faites dans la carrière qu'il possède.

M. Rutot annonce la présentation pour l'une des prochaines séances d'un travail sur la patine des instruments en silex.

M. de Munck, se faisant l'interprête d'un certain nombre de membres habitant la province, demande que la Société organise des séances de jour de manière à permettre à ces membres d'y assister.

M. Héger. — Le Bureau tiendra note de cette demande. Nous pourrions avoir une séance trimestrielle dans l'après-midi, mais ce serait à la condition que les membres de province contribuassent à en remplir l'ordre du jour. Le Bureau appréciera.

La séance est levée à 10 heures et demie.